

(L'accord de libre-échange Suisse-Chine) donne une impulsion supplémentaire aux relations commerciales

02.10.2018

D'un coup d'oeil

Une nouvelle étude tire un bilan positif de l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine: les relations commerciales intensives entre les deux pays ont reçu une impulsion supplémentaire. Depuis 2014, de nombreuses entreprises utilisent fréquemment l'accord, ce qui a nettement renforcé les échanges entre les deux pays.

D'après la récente analyse du Sino-Swiss Competence Center de l'Université de St-Gall (HSG), de la University of International Business and Economics, à Beijing, et de la University de Nanjing, l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine a entraîné une hausse nette des échanges bilatéraux. Il a stimulé les échanges, tant les exportations que les importations, qui dépassent le milliard de francs par an. Des sociétés suisses ont augmenté leurs exportations destinées à la Chine de l'ordre de 30%. Quant aux importations en provenance de Chine, elles ont progressé de 6%.

Comme espéré au moment de la conclusion de l'accord et attendu par des économistes, l'accord bénéficie aux deux pays. La baisse des droits de douane a permis à leurs entreprises exportatrices de réduire leurs frais de quelque 100 millions de francs – tendance à la hausse. Cela renforce la compétitivité de l'économie. Et les consommateurs finaux en profitent aussi.

DE NOMBREUSES ENTREPRISES BENEFICIENT DE L'ACCORD DE LIBRE-ECHANGE, MAIS LA MISE EN ŒUVRE POURRAIT ETRE MEILLEURE

Ces dernières années, un nombre toujours plus grand de produits ont pu être échangés en franchise de droits. L'incitation des entreprises suisses à utiliser l'accord de libre-échange a donc augmenté. Selon l'étude, le taux d'utilisation parmi les entreprises suisses avoisine les 44%. Celles actives dans les secteurs des machines, de la pharma et de l'horlogerie l'ont souvent utilisé. Pour les sociétés chinoises, le taux atteint un niveau comparable, soit 42%. Ce sont celles actives dans les secteurs des machines et des textiles qui l'utilisent le plus.

Les délais de transition, parfois longs, constituent un des défauts de l'actuel accord de libre-échange. De nombreux produits pourront être exportés vers la Chine en franchise de droit seulement dans les années à venir. Dès lors, on s'attend à ce que l'utilisation de l'accord progresse.

Cela dit, même au terme de la phase de transition, l'accord de libre-échange entre la Chine et la Suisse ne s'appliquera pas à tous les produits, raison pour laquelle des négociations complémentaires sont urgentes. Dans la mesure où l'accord est intéressant pour les deux parties, celles-ci ont intérêt à l'étendre le plus possible.

D'après les enquêtes réalisées, un certain nombre d'entreprises n'utilisent pas l'accord en raison des règles d'origine qui sont parfois difficile à respecter. En effet, il peut être utilisé seulement si une part substantielle de la valeur d'un produit a été créée en Suisse. L'étude constate que jusqu'à 50% de toutes les entreprises suisses et chinoises ont eu des difficultés à calculer la valeur des intrants. De nombreuses entreprises ont ainsi décidé de ne pas demander un traitement préférentiel. Il importe d'améliorer les fonctionnalités de ces règles, sur cette question qui concerne tous les accords de libre-échange.

LES RELATIONS COMMERCIALES SINO-SUISSES SOUS DES AUSPICES FAVORABLES

La Suisse est le premier pays d'Europe continentale à avoir conclu un accord de libre-échange avec la Chine. L'étude souligne que celui-ci donne aux entreprises suisses un avantage concurrentiel net par rapport aux concurrents européens ou américains, qui ne disposent pas d'un accès privilégié au marché chinois. Dans ces conditions, les perspectives sont jugées positives.

Toutefois, d'autres pays concluent également des accords de libre-échange avec la Chine. Il est donc important que la Suisse améliore et développe ses relations avec l'empire du Milieu. Elle doit également conclure des accords de libre-échange étendus avec d'autres pays. La Suisse, en tant que nation exportatrice, pourra continuer de créer des emplois et de la prospérité à condition de participer au commerce mondial avec des barrières au commerce aussi basses que possible.



Dominique Rochat

Responsable de projets Senior Énergie, environnement, infrastructures et numérisation



Rudolf Minsch

Responsable Politique économique générale & Économie extérieure, Chef économiste, membre de la direction